

OFFRE D'ACHAT**Le(s) soussigné(s)**

NOM :	NOM :
PRENOM(S) :	PRENOM(S) :
N° NATIONAL :	N° NATIONAL :
NÉ(E) LE .../ .../ À	NÉ(E) LE .../ .../ À
ADRESSE	ADRESSE
N° TEL :	N° TEL :
E-MAIL :	E-MAIL :
ETAT CIVIL :	ETAT CIVIL :

CHOIX DU NOTAIRE :

Maître _____ à _____

Si marié, régime matrimonial : _____

Ci-après dénommé(s) l'Offrant, déclare(nt) par la présente, prendre l'engagement unilatéral et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble sis :

au prix de _____ €

(_____ euros) en toutes lettres

La présente **offre est valable jusqu'au** _____, le propriétaire devant communiquer son acceptation à l'offrant pour cette date au plus tard.

L.HORIZON Immobilier Email : immobilierlhorizon@gmail.com Téléphone : 0479/86.79.75 HELGUERS LAURIE

IPI AGREE: 513.560 Numéro d'entreprise : BE TVA 077 053 6524

Siège social : rue du cheneau 79 6120 Nalines. Siège d'exploitation : Avenue Stassart 23 RC1 6211 Les Bons Villers

N° entreprise : BE TVA 077 053 6524. Personne Morale Instance de Contrôle: IPI, rue du Luxembourg 16B, 1000 Bruxelles - Soumis au code déontologique de l' IPI: www.ipi.be RC professionnelle et cautionnement via AXA Belgium SA – police n° 730.390.160 Compte tiers BE71 0689 4187 4269

OFFRE D'ACHAT

Cette offre d'achat est : (cocher la case adéquate)

Ferme et définitive ☐ OUI

N'est pas ferme ☐ NON --> Faite sous la condition suspensive d'obtention d'un prêt/ouverture de crédit hypothécaire d'un montant de _____ €

Autre(s) condition(s) : _____

La présente offre engage solidairement et indivisiblement le(s) soussigné(s) à signer un compromis de vente avec paiement d'un acompte de 10 % sur le compte tiers de l'agence BE71 0689 4187 4269 dans les 10 jours de la communication de l'éventuelle acceptation de la présente et de passer l'acte authentique avec paiement du solde au plus tard dans les 4 mois à dater de la signature du compromis de vente. Si la présente offre est soumise à l'acceptation d'un prêt/ouverture de crédit, celle-ci devra être levée dans un délai de quatre semaines suivant la date de la signature du compromis de vente. L'offrant délivrera à l'agent immobilier par email ou par écrit la preuve de 3 refus d'organismes bancaires d'ouverture de prêt pour ladite offre. L'attention des parties est également attirée sur le fait que si l'une d'elle venait à ne pas exécuter ses engagements, l'autre pourra, 15 jours après injonction adressée par lettre recommandée ou exploit d'huissier, soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire, soit considérer la vente comme résolue de plein droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre partie, à titre d'indemnité, un montant fixé à 10 % du prix de vente, sauf à la partie préjudiciée à apporter la preuve qu'elle a, en fait, subi un préjudice plus important. De plus, la partie défaillante sera redevable à l'agence immobilière d'émoluments équivalents à 3 % HTVA du prix offert avec un minimum forfaitaire de 7.200 euros. Les données personnelles confiées dans la présente offre le sont dans le respect du R.G.P.D et des obligations légales. Les données communiquées le sont en vue de présenter une proposition complète au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. En cas d'acceptation, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le déroulement de la vente (certificateur PEB, Notaire(s),...). Dans l'éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire. Vous marquez accord pour que les informations transmises soient utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations utiles sur la conservation, le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent obtenues sur simple demande en format papier. Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité. **L'agence immobilière, ni le propriétaire ne garantissent à l'acquéreur la réduction des droits d'enregistrements et toutes réductions éventuelles. Le R.C. est donné à titre indicatif. A titre informatif, celui-ci peut être revu par l'administration du cadastre lors de la vente d'un bien.**

Fait à.....

Le.....

Pour acceptation (signature précédée de la mention (lu et approuvé »)

L'(LES) OFFRANT(S)

LE(S) PROPRIÉTAIRE(S)

L.HORIZON Immobilier Email : immobilierhorizon@gmail.com Téléphone : 0479/86.79.75 HELGUERS LAURIE

IPI AGREE: 513.560 Numéro d'entreprise : BE TVA 077 053 6524

Siège social : rue du cheneau 79 6120 Nalinnes. Siège d'exploitation : Avenue Stassart 23 RC1 6211 Les Bons Villers

N° entreprise : BE TVA 077 053 6524. Personne Morale Instance de Contrôle: IPI, rue du Luxembourg 16B, 1000 Bruxelles - Soumis au code déontologique de l' IPI: www.ipi.be RC professionnelle et cautionnement via AXA Belgium SA – police n° 730.390.160 Compte tiers BE71 0689 4187 4269